PLESSIDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : Place de la Libération – 92350 LE PLESSIS ROBINSON
948 860 317 RCS NANTERRE

* * * * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JANVIER 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à 91 344 €, comme suit :

- au compte « Report à nouveau », la somme de 84 725 €
 en apurement à due concurrence des pertes antérieures,
 lequel se trouve ainsi ramené à zéro

- à la « Réserve légale », la somme de 1 000 €
 laquelle se trouve ainsi intégralement dotée

- le solde, soit la somme de 5 619 €
 affecté au compte « Autres réserves »

Copie certifiée conforme

La Présidente
La société SAGEAU HOLDING
Représentée par Monsieur Maxime SAGEAU, Président

PLESSIDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : Place de la Libération – 92350 LE PLESSIS ROBINSON
948 860 317 RCS NANTERRE

* * * * *

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2025

Copie certifiée conforme

La Présidente
La société SAGEAU HOLDING
Représentée par Monsieur Maxime SAGEAU

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS PLESSIDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise PLACE DE LA LIBERATION 92350 PLESSIS-ROBINSON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 4 8 8 6 0 3 1 7 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092025 Net 3	N-1 30092024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	1 245 000	AI	311 941	933 058	1 057 558
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	162 664	AS	56 534	106 130	117 577
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 934 025	AU	573 734	1 360 291	1 188 389
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX	5 942	AY		5 942	33 950
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	50 240	CV		50 240	33 440
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	173 786	BI		173 786	146 798
		TOTAL (II)	BJ	3 571 659	BK	942 210	2 629 448	2 577 713
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	528 278	BU		528 278	504 537
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 848	BY		26 848	37 725
		Autres créances (3)	BZ	221 110	CA		221 110	315 219
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	425 179	CG		425 179	522 899
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 998	CI		48 998	37 207
		TOTAL (III)	CJ	1 250 415	CK		1 250 415	1 417 589
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 822 074	1A	942 210	3 879 864	3 995 303

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(84 725)	(201 255)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 344	116 529
	Subventions d'investissement	DJ	13 971	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	30 589	(74 725)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		13 136
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 971 069	2 183 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	989	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 475 825	1 255 723
	Dettes fiscales et sociales	DY	355 429	334 172
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	37 925	232 919
	Autres dettes	EA	8 036	50 422
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 849 274	4 070 029
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 879 864	3 995 303

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 123 220	4 070 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 358	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** **DGFiP N° 2052 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 520 584	FB		FC	16 520 584	13 620 055
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	25 249	FH		FI	25 249	36 782
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 545 834	FK		FL	16 545 834	13 656 838
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 211	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		7 696
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 339	5 644
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 554 384	13 670 179
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 334 984	9 270 786
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(23 740)	(15 131)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 705	11 755
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 684 661	2 281 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 500	83 638
	Salaires et traitements*					FY	1 432 982	1 080 011
	Charges sociales (10)					FZ	352 090	275 258
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	429 453	344 469
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 062	9 159
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 343 701	13 341 015
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	210 683	329 164
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 143	5 753
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 143	5 753
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 338	108 447
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	80 338	108 447
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(79 195)	(102 694)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	131 488	226 470

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2025**

Désignation de l'entreprise SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 234
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 234
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		339
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		339
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		1 894
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	40 427	65 361
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(283)	46 475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 555 528	13 678 167
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 464 184	13 561 638
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	91 344	116 529

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 143	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 104	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		7 696
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9	obligatoires	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	A8	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Annexes

Note 10 - Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

(Code de Commerce - Articles L123-13 à L123-21)
(Décret N° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Articles 7, 21, 24 début,24-1°,24-2°,24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modification de présentation ou d'évaluation

Néant

Autres informations

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Le 6 novembre 2006, la société Nocodis a absorbé par voie de TUP la société Madis. Cette TUP a conduit à la constatation d'un mali technique de 638.064 € positionné en fonds de commerce. Compte tenu du niveau d'activité de la société, ce mali technique n'a pas à faire l'objet d'une dépréciation.
En application des règlements 2015-06 et 2015-07 de l'Autorité des Normes Comptables, le mali technique de fusion d'un montant de 638.064 € inscrit au 30 Septembre 2019 au poste " Fonds Commercial " - Immobilisations Incorporelles, est resté à ce même poste au 30 Septembre 2020.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue. Les taux utilisés correspondent à ceux généralement admis d'après les usages professionnels comme l'indique le tableau suivant :

Postes	Economique		Fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans	-	-
Agencement des terrains	Linéaire	7 ans	-	-
Constructions	Linéaire	7 à 20 ans	-	-
Bâtiments	Linéaire	10 à 20 ans	-	-
Matériel Industriel	Linéaire	5 à 10 ans	-	-
Aménagements des constructions	Linéaire	4 à 20 ans	-	-
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans	-	-
Matériel de transport	Linéaire	5 ans	-	-
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans	-	-
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 10 ans	-	-

En ce qui concerne les immobilisations financières, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur à la clôture est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

STOCKS
Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les stocks sont valorisés en intégrant les frais accessoires sur achats, appelés ICM.

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers.

INFORMATIONS DIVERSES

"Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance au titre de l'exercice, à raison de leur fonction"

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, cette information permettant d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction n'est pas fournie.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 245 000		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	149 988		12 677
Installations générales, agenc., aménag.	1 473 709		452 732
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 585		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	33 950		5 943
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 665 232**		**471 351**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	33 440		16 800
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	146 799		26 987
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**180 239**		**43 787**
TOTAL GENERAL	**3 090 470**		**515 139**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 245 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			162 665	
Installations générales, agencements divers			1 926 440	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 585	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	33 950		5 943	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**33 950**		**2 102 633**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			50 240	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			173 786	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**224 026**	
TOTAL GENERAL	**33 950**		**3 571 659**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	187 442	124 500		311 942
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**187 442**	**124 500**		**311 942**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 411	24 124		56 535
Installations générales, agenc. et aménag. divers	289 098	278 302		567 399
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 806	2 528		6 335
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**325 315**	**304 954**		**630 269**
TOTAL GENERAL	**512 757**	**429 454**		**942 211**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	173 786	173 786	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	26 849	26 849	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 649	9 649	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	49 148	49 148	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	87 731	87 731	
Débiteurs divers	74 582	74 582	
Charges constatées d'avance	48 999	48 999	
TOTAL GENERAL	**470 744**	**470 744**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	11 892	11 892		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 959 177	233 124	1 057 148	668 906
Emprunts et dettes financières divers	989	989		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 475 825	1 475 825		
Personnel et comptes rattachés	194 862	194 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 077	102 077		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 773	1 773		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	56 717	56 717		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 925	37 925		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 036	8 036		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**3 849 275**	**2 123 221**	**1 057 148**	**668 906**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	220 767			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2025	Total 30/09/2024	%
Ventes de marchandises	16 520 584		16 520 584	13 620 055	21,30 %
Production vendue - Services	25 249		25 249	36 782	-31,36 %
TOTAL	**16 545 833**		**16 545 833**	**13 656 837**	**21,15 %**

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTERETS COURUS	7 534,00	13 136,00	-5 602,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**7 534,00**	**13 136,00**	**-5 602,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	68 706,33	49 179,44	19 526,89
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**68 706,33**	**49 179,44**	**19 526,89**
AUTRES DETTES				
455800	ASSOCIES, INTERETS COURUS	989,04		989,04
TOTAL AUTRES DETTES		**989,04**		**989,04**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	71 290,43	50 366,33	20 924,10
428210	PROVISION RC	5 958,64	3 070,47	2 888,17
428400	PROVISION POUR PARTICIPATION DES SA	40 427,00	65 361,00	-24 934,00
428500	PROVISIONS PRIME DE BILAN	17 952,00	19 670,00	-1 718,00
428610	PROVISIONS PRIMES DE FIN D'ANNEE	59 018,07	47 393,93	11 624,14
438200	CHARGES SOCIALES/CONGES A PAYER	19 248,42	12 591,58	6 656,84
438400	PROV. CHARGES SOC. / PARTICIPATION		13 072,00	-13 072,00
438600	AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	8 005,40	5 685,12	2 320,28
438610	PROVISIONS CHARGES SOCIALES/PRIMES	15 934,88	11 848,48	4 086,40
438683	CAP VERS EXO.TAXE APPRENTISSAGE	921,68	695,16	226,52
448600	ETAT - CHARGES À PAYER	55 266,00	57 914,00	-2 648,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**294 022,52**	**287 668,07**	**6 354,45**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	4 358,00	3 712,16	645,84
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**4 358,00**	**3 712,16**	**645,84**
TOTAL CHARGES A PAYER		**375 609,89**	**353 695,67**	**21 914,22**

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48 998,51	37 207,90	11 790,61
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**48 998,51**	**37 207,90**	**11 790,61**

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIRS ET RISTOURNES A RECEVOIR, FO		2 858,62	-2 858,62
455800	ASSOCIES, INTERETS COURUS		7 876,53	-7 876,53
TOTAL AUTRES CREANCES			**10 735,15**	**-10 735,15**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			**10 735,15**	**-10 735,15**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	10 107
Autres	7 446
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	**17 553**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**-17 553**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif ETP de l'exercice - Hommes	24	
Effectif ETP de l'exercice - Femmes	27	
TOTAL	51	

ENGAGEMENTS

- ENGAGEMENTS ASSORTIS DE SURETES REELLES :

Nantissements de Fonds de Commerce :

Emprunt de 700.000 € auprès du Crédit Mutuel
Date : 06-05-2022 pour une durée de 7 ans
Objet : Financement des investissements

Engagements en matière de retraite :

Les engagements de retraite évalués selon la méthode rétrospective. Ils ont été déterminés pour le montant réel calculé selon les dispositions de la Convention Collective du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, charges sociales comprises. Il a été pris comme hypothèse que les salariés font valoir leur droit à la retraite à 62 ans. Il s'agit donc de départ à la retraite à leur initiative. Au 30 septembre 2025, la dette actuarielle calculée est de 4.199 €.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Le montant des Honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se décompose de la façon suivante :

1) Honoraires au titre du contrôle légal : 5 760 € au 30/09/2025,
2) Honoraires au titre des conseils et prestations de services : Néant au 30/09/25

Jean-Fabien FAUDEMER
Christophe DEVEDEAU-HESNARD
Yohann CHANTELOUP
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

COMPTABILITÉ FINANCE GESTION

7 rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST

Adresse postale :
BP 90010 -14651 CARPIQUET CEDEX

SAS PLESSIDIS
Place de la libération
92350 LE PLESSIS ROBINSON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2025

Téléphone (accueil) 02 31 15 35 50
E-mail : cfg@cfg.biz
Internet : www.cfg.biz

C F G Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen
Société de Commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Caen
SARL au capital de 200 000 €
Siret 324 958 073 000 60 RCS Caen Code APE 6920 Z
TVA Intracommunautaire : FR 78324958073

SAS PLESSIDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2025

A l'associé unique de la société « Plessidis »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS PLESSIDIS relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 28 Novembre 2025

Le Commissaire aux comptes

CFG

Représenté par Jean Fabien FAUDEMER

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS PLESSIDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise PLACE DE LA LIBERATION 92350 PLESSIS-ROBINSON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 4 8 8 6 0 3 1 7 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092025 Net 3	N-1 30092024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 245 000	AI 311 941	933 058	1 057 558
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	162 664	AS 56 534	106 130	117 577
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 934 025	AU 573 734	1 360 291	1 188 389
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	5 942	AY	5 942	33 950
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	50 240	CV	50 240	33 440
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	173 786	BI	173 786	146 798
		TOTAL (II)	BJ	3 571 659	BK 942 210	2 629 448	2 577 713
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	528 278	BU	528 278	504 537
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 848	BY	26 848	37 725
		Autres créances (3)	BZ	221 110	CA	221 110	315 219
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	425 179	CG	425 179	522 899
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 998	CI	48 998	37 207
		TOTAL (III)	CJ	1 250 415	CK	1 250 415	1 417 589
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 822 074	1A 942 210	3 879 864	3 995 303

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(84 725)	(201 255)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 344	116 529
	Subventions d'investissement	DJ	13 971	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	30 589	(74 725)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		13 136
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 971 069	2 183 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	989	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 475 825	1 255 723
	Dettes fiscales et sociales	DY	355 429	334 172
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	37 925	232 919
	Autres dettes	EA	8 036	50 422
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 849 274	4 070 029
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 879 864	3 995 303

CRCC de Caen Inscrit Commissaire aux Comptes FAUDEMER Jean-Fabien

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 123 220	4 070 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 358	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 520 584	FB		FC	16 520 584	13 620 055
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	25 249	FH		FI	25 249	36 782
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 545 834	FK		FL	16 545 834	13 656 838
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 211	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		7 696
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 339	5 644
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 554 384	13 670 179
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 334 984	9 270 786
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(23 740)	(15 131)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 705	11 755
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 684 661	2 281 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 500	83 638
	Salaires et traitements*					FY	1 432 982	1 080 011
	Charges sociales (10)					FZ	352 090	275 258
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	429 453	344 469
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 062	9 159
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 343 701	13 341 015
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	210 683	329 164
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 143	5 753
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 143	5 753
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 338	108 447
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	80 338	108 447
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(79 195)	(102 694)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	131 488	226 470

CCC de Caen Contrôle Fiscal - Pôle Audemer Service Aux Comptes Informatisés

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS SAS PLESSIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 234
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 234
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		339
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		339
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		1 894
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	40 427	65 361
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(283)	46 475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 555 528	13 678 167
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 464 184	13 561 638
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	91 344	116 529
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 143	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 104	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		7 696
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9	obligatoires	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	A8	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

Cegid Cloud de Cegid Fiduceo Commissaire Aux Comptes Expert-Fiscalien

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER Jean-Fabien

Note 10 - Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER Jean-Fabien

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

(Code de Commerce - Articles L123-13 à L123-21)
(Décret N° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Articles 7, 21, 24 début,24-1°,24-2°,24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modification de présentation ou d'évaluation

Néant

Autres informations



METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Le 6 novembre 2006, la société Nocodis a absorbé par voie de TUP la société Madis. Cette TUP a conduit à la constatation d'un mali technique de 638.064 € positionné en fonds de commerce. Compte tenu du niveau d'activité de la société, ce mali technique n'a pas à faire l'objet d'une dépréciation.
En application des règlements 2015-06 et 2015-07 de l'Autorité des Normes Comptables, le mali technique de fusion d'un montant de 638.064 € inscrit au 30 Septembre 2019 au poste " Fonds Commercial " - Immobilisations Incorporelles, est resté à ce même poste au 30 Septembre 2020.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue. Les taux utilisés correspondent à ceux généralement admis d'après les usages professionnels comme l'indique le tableau suivant :

Postes	Economique		Fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans	-	-
Agencement des terrains	Linéaire	7 ans	-	-
Constructions	Linéaire	7 à 20 ans	-	-
Bâtiments	Linéaire	10 à 20 ans	-	-
Matériel Industriel	Linéaire	5 à 10 ans	-	-
Aménagements des constructions	Linéaire	4 à 20 ans	-	-
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans	-	-
Matériel de transport	Linéaire	5 ans	-	-
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans	-	-
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 10 ans	-	-

CRCC de Caen Commissaire Aux Comptes Inscrit TAUDEMER Jean - Julien

En ce qui concerne les immobilisations financières, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur à la clôture est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

STOCKS
Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les stocks sont valorisés en intégrant les frais accessoires sur achats, appelés ICM.

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers.

INFORMATIONS DIVERSES

"Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance au titre de l'exercice, à raison de leur fonction"

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, cette information permettant d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction n'est pas fournie.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 245 000		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	149 988		12 677
Installations générales, agenc., aménag.	1 473 709		452 732
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 585		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	33 950		5 943
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 665 232**		**471 351**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	33 440		16 800
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	146 799		26 987
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**180 239**		**43 787**
TOTAL GENERAL	3 090 470		515 139

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 245 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			162 665	
Installations générales, agencements divers			1 926 440	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 585	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	33 950		5 943	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**33 950**		**2 102 633**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			50 240	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			173 786	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**224 026**	
TOTAL GENERAL	33 950		3 571 659	

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER Jean - Paul

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	187 442	124 500		311 942
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**187 442**	**124 500**		**311 942**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 411	24 124		56 535
Installations générales, agenc. et aménag. divers	289 098	278 302		567 399
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 806	2 528		6 335
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**325 315**	**304 954**		**630 269**
TOTAL GENERAL	512 757	429 454		942 211

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							



Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	173 786	173 786	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	26 849	26 849	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 649	9 649	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	49 148	49 148	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	87 731	87 731	
Débiteurs divers	74 582	74 582	
Charges constatées d'avance	48 999	48 999	
TOTAL GENERAL	470 744	470 744	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	11 892	11 892		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 959 177	233 124	1 057 148	668 906
Emprunts et dettes financières divers	989	989		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 475 825	1 475 825		
Personnel et comptes rattachés	194 862	194 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 077	102 077		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 773	1 773		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	56 717	56 717		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 925	37 925		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 036	8 036		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 849 275	2 123 221	1 057 148	668 906

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 220 767
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER Jean-Yves

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2025	Total 30/09/2024	%
Ventes de marchandises	16 520 584		16 520 584	13 620 055	21,30 %
Production vendue - Services	25 249		25 249	36 782	-31,36 %



TOTAL	16 545 833		16 545 833	13 656 837	21,15 %

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTERETS COURUS	7 534,00	13 136,00	-5 602,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**7 534,00**	**13 136,00**	**-5 602,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	68 706,33	49 179,44	19 526,89
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**68 706,33**	**49 179,44**	**19 526,89**
AUTRES DETTES				
455800	ASSOCIES, INTERETS COURUS	989,04		989,04
TOTAL AUTRES DETTES		**989,04**		**989,04**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	71 290,43	50 366,33	20 924,10
428210	PROVISION RC	5 958,64	3 070,47	2 888,17
428400	PROVISION POUR PARTICIPATION DES SA	40 427,00	65 361,00	-24 934,00
428500	PROVISIONS PRIME DE BILAN	17 952,00	19 670,00	-1 718,00
428610	PROVISIONS PRIMES DE FIN D'ANNEE	59 018,07	47 393,93	11 624,14
438200	CHARGES SOCIALES/CONGES A PAYER	19 248,42	12 591,58	6 656,84
438400	PROV. CHARGES SOC. / PARTICIPATION		13 072,00	-13 072,00
438600	AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	8 005,40	5 685,12	2 320,28
438610	PROVISIONS CHARGES SOCIALES/PRIMES	15 934,88	11 848,48	4 086,40
438683	CAP VERS EXO.TAXE APPRENTISSAGE	921,68	695,16	226,52
448600	ETAT - CHARGES À PAYER	55 266,00	57 914,00	-2 648,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**294 022,52**	**287 668,07**	**6 354,45**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	4 358,00	3 712,16	645,84
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**4 358,00**	**3 712,16**	**645,84**
TOTAL CHARGES A PAYER		**375 609,89**	**353 695,67**	**21 914,22**

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48 998,51	37 207,90	11 790,61
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		48 998,51	37 207,90	11 790,61



Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIRS ET RISTOURNES A RECEVOIR, FO		2 858,62	-2 858,62
455800	ASSOCIES, INTERETS COURUS		7 876,53	-7 876,53
TOTAL AUTRES CREANCES			**10 735,15**	**-10 735,15**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			10 735,15	-10 735,15

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

CRCC de Caen Commissaire aux Comptes inscrit FAUDEMER Jean-Fabien

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	10 107
Autres	7 446
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	**17 553**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**-17 553**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Inscrit CRCC de Caen FAUDEMER Commissaire Aux Comptes Fabien

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif ETP de l'exercice - Hommes	24	
Effectif ETP de l'exercice - Femmes	27	
TOTAL	51	

CRCC de Caen Commissaires aux Comptes inscrit FAUDEMER

ENGAGEMENTS

- ENGAGEMENTS ASSORTIS DE SURETES REELLES :

Nantissements de Fonds de Commerce :

Emprunt de 700.000 € auprès du Crédit Mutuel
Date : 06-05-2022 pour une durée de 7 ans
Objet : Financement des investissements



Engagements en matière de retraite :

Les engagements de retraite évalués selon la méthode rétrospective. Ils ont été déterminés pour le montant réel calculé selon les dispositions de la Convention Collective du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, charges sociales comprises. Il a été pris comme hypothèse que les salariés font valoir leur droit à la retraite à 62 ans. Il s'agit donc de départ à la retraite à leur initiative. Au 30 septembre 2025, la dette actuarielle calculée est de 4.199 €.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Le montant des Honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se décompose de la façon suivante :

1) Honoraires au titre du contrôle légal : 5 760 € au 30/09/2025,
2) Honoraires au titre des conseils et prestations de services : Néant au 30/09/25

